



LL.M. in European
Competition and
IP Law

Université de Liège



Table des matières/ Table of contents

Aperçu général/ General overview	5
La formation en quelques mots/ The LL.M. in a nutshell	6
Enseignements/ Courses	7
Programme des cours/ Academic programme	9
Informations générales/ General information	27

Le marché des métiers du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle est en plein essor. Pour répondre à la demande grandissante en juristes spécialisés dans ces domaines, est créé en 2004 à l'université de Liège un Master complémentaire en droit européen de la concurrence et propriété intellectuelle (« PI »).

Formation « niche », le Master complémentaire porte avant tout l'ambition de former des juristes opérationnels, capables de travailler dans un environnement international et exigeant. A proximité de Bruxelles et des institutions européennes, il peut compter à cette fin sur une équipe de spécialistes reconnus, praticiens et académiques, du droit de la concurrence et de la PI. Le Master complémentaire, c'est aussi une formation moderne, dispensée en anglais et français, et pensée dans le souci de transmettre un épais socle de compétences, que reflète une gamme d'enseignements complète, diversifiée et pluridisciplinaire. Enfin, le Master complémentaire, se veut professionnalisant et œuvre à l'insertion rapide sur le marché de ses étudiants (offres de stages, conseils en rédaction de CV, opportunités de publication, etc.).

A Bruxelles comme ailleurs en Europe, nos « anciens » sont aujourd'hui avocats spécialisés, fonctionnaires d'autorités nationales et européennes (autorités de concurrence, offices de propriété intellectuelle, autorités de régulation, etc.), experts conseils en propriété intellectuelle, juristes d'entreprises, consultants ou chercheurs.

N. PETIT, Responsable académique du Master Complémentaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Petit', written in a cursive style. The signature is positioned on a light-colored background.

The market for Competition and Intellectual Property («IP») lawyers is booming. In 2004, the University of Liège created an Advanced Master programme (LL.M.) in European Competition and IP law to bridge the gap between general legal studies and the ever-increasing demand for specialist legal professionals.

Tailored to needs of the profession, the Master in European Competition and IP law provides practical training so that students are prepared for immediate entry into a demanding, international workforce. In addition to a comprehensive teaching programme offering multi-disciplinary training, the LL.M. provides students with a wide-range of skills and assistance with drafting their CV, securing internships, and publishing their work. Thanks to its proximity to Brussels and the European Institutions, the course boasts a team of eminent practitioners and academics in the field. Reflecting a progressive approach, lectures are in both French and English.

In Brussels and throughout Europe, our alumni provide expert advice in the fields of intellectual property, competition and business law. Our previous students now hold positions as specialist lawyers, officials of national and European competition, IP and regulatory authorities, specialist consultants and researchers.

N. PETIT, Director of the Advanced Master Programme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Petit', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.



Design and Images by Carla Quintana
Aur lie Jespers

The LL.M. in a nutshell

Le Master complémentaire en droit européen de la concurrence et de la propriété intellectuelle c'est:

- Une offre complète de cours, dispensés par des spécialistes renommés du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle ;
- L'organisation de conférences sur des sujets d'actualité touchant au droit de la concurrence et/ou au droit de la propriété intellectuelle ;
- Des séminaires spécialisés en droit de la concurrence donnés par des guest speakers venus de l'Europe entière ;
- La possibilité de rédaction de chroniques publiées dans la revue on-line *e-competitions* (<http://www.concurrences.com>) ;
- Une approche pratique de la matière et des cours axés sur la discussion et la réflexion ;
- Des conseils personnalisés pour la recherche de stages professionnels ou d'apprentissage: réunions d'information, correction de CVs et lettres de motivation, opportunités de stages d'été dans certains cabinets d'avocats et institutions spécialisées ;
- Un groupe limité d'étudiants travaillant dans une ambiance conviviale et stimulante.

Aperçu général



The City – The city of Liege is located in the heart of Europe. It has a state of the art railway station and offers a rail network linking the city to Europe - Brussels (100km), Antwerp (120km), Cologne (120km), Luxembourg (140km), Amsterdam (340km), Paris (380km) and London (430km) while Maastricht is only a stones throw away.

The University of Liège – Founded in the XIXth Century, the University of Liège (ULg) is one of Belgium's largest universities with approximately 17.000 students and 2.500 researchers and scholars. With about 600 academic partners from around the world, the University offers students a strong international perspective. The university campus is situated in the outskirts of town. Getting to the city centre is simple – regular public buses travel to and from the city centre in approximately 15 minutes. Close to the city centre yet in a peaceful environment, the campus provides ideal surroundings for academic achievement.

The Institute for European Legal Studies (« IEJE ») – The LL.M. in European Competition and IP law functions under the auspices of the Institute for European Legal Studies of the law faculty, an international research centre dedicated to European law. The Institute was previously chaired by, and has hosted, many renowned EC law specialists, such as P. Demaret (College of Europe), D. Geradin (University of Tilburg and College of Europe), R. Joliet, P. Pescatore, M. Wathelet (former judges at the ECJ) and F. Dehousse (judge at the CFI).

Enseignements

La durée du programme est d'un an (60 crédits). Le Master peut toutefois être fractionné sur deux ans.

L'année académique est divisée en quadrimestres, correspondant à deux périodes de cours (septembre/décembre et février/mai) et deux sessions d'examen (janvier/mai-juin et août/septembre).

I. Cours obligatoires (240 heures – 33 crédits)

- Droit d'auteur et technologies nouvelles (45h – 5 crédits)
- Droit européen de la concurrence (60h – 5 crédits)
- Questions spéciales de droit européen de la concurrence (15h – 2 crédits)
- Aspects économiques du droit de la concurrence (20h – 3 crédits)
- Droit européen des marques, dessins et modèles (30h – 4 crédits)
- Patents (30h + 15h TP – 5 crédits)
- Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights in the EU and the WTO (30h + 15h TP – 5 crédits)
- Intellectual Property and Competition Law (30h – 4 crédits)

II. Cours à option (60 heures – 8 crédits)

Les étudiants choisissent deux cours parmi les quatre cours ci-après:

- Selected Questions of Private International Law in Relation to Intellectual Property Rights (30h – 4 crédits)
- Institutions, mise en oeuvre et procédure du droit européen de la concurrence (30h – 4 crédits)
- The World Trade Organisation and Trade Remedies (20h – 4 crédits)
- Droit des aides d'Etat (30h – 4 crédits)

III. Séminaires – Concurrence et propriété intellectuelle: aspects sectoriels (30 heures – 4 crédits)

Les étudiants choisissent deux modules parmi les trois modules ci-après:

- Industrie pharmaceutique (15h)
- Food Industry (15h)
- Société de l'information (15h)

IV. Mémoire (15 crédits)

Academic programme

Droit d'auteur et technologies nouvelles

Le cours entend, d'une part, enseigner les principes de base du droit d'auteur (et des droits voisins) en s'appuyant sur les sources de droit européen et de droit national et, d'autre part, introduire les étudiants aux questions juridiques nouvelles surgissant à l'ère du numérique (logiciel, multimédia, bases de données, Internet). L'optique du cours est d'étudier les concepts spécifiques au droit d'auteur, d'un côté, et de travailler sur des illustrations jurisprudentielles et cas pratiques, de l'autre. S'agissant de l'évaluation, les étudiants ont le choix entre la présentation d'un travail écrit ou un examen oral sur la matière étudiée en cours.



Alain STROWEL est Chargé de cours à l'Université de Liège, Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles) et Chargé de cours dans le cadre d'un cours conjointement organisé par la KULeuven et la KUBrussel. A. Strowel est licencié en droit et en philosophie, ainsi que docteur en droit de l'Université Catholique de Louvain. Il est également titulaire d'un diplôme d'économie de l'intégration européenne de l'Université d'Amsterdam. Spécialiste du droit de la propriété intellectuelle et, tout particulièrement de ses applications dans le domaine des nouvelles technologies, il est Of Counsel au sein du cabinet Covington & Burling.

Intellectual property and competition law

Intellectual property plays an increasingly important role in the economy. As it grows in importance, it poses unique and difficult challenges for the application of traditional competition law principles. The issues that are discussed in class on the basis of selected readings include: IP licensing and technology transfer agreements, standard-setting and patent pools, parallel trade, refusal to licence, and Patent settlements. The course is jointly taught by an IP specialist (A. Strowel) and a competition law expert, who provide the students with two distinct perspectives on critical issues at the intersection of intellectual property and antitrust. Students required to draft a short paper on an hypothetical case and to present it orally.



David HULL is Lecturer at the University of Liège and Partner in the Brussels offices of Covington & Burling. D. Hull holds a post-graduate degree in European Law from the Free University of Brussels (ULB). He also holds a B.A. in Economics from Davidson College, North Carolina, USA as well as a J.D. from Georgia School of Law, Georgia, USA.

Droit européen de la concurrence

Le cours offre aux étudiants un socle de connaissances approfondies dans l'ensemble des matières du droit européen de la concurrence: articles 81 et 82 TCE, contrôle des concentrations, droits exclusifs, spéciaux et entreprises publiques, aides d'Etat, oligopoles, question de procédure et de mise en œuvre institutionnelle. Il suit une orientation originale qui puise dans les enseignements de la théorie économique, dans le droit comparé (national et américain), et dans des exemples concrets tirés de la pratique. Des notes de cours ainsi qu'un recueil complet de documents sont mis à la disposition des étudiants.

Aspects économiques du droit de la concurrence

A l'heure de l'interdisciplinarité, le cours apporte aux étudiants le bagage économique requis pour comprendre, analyser et critiquer l'application du droit de concurrence. Après une introduction générale à la théorie économique (théories classiques et néo-classiques des prix, théories du monopole et de l'oligopole et théories associées – agence, coûts de transaction, monopole naturel, défaillance de marché, choix public, etc.) et à ses outils (notions de bien-être, d'efficacité, de coûts, de prix, de barrières à l'entrée, etc.), le cours étudie les trois grands types de comportements stratégiques intéressant l'économie du droit de la concurrence: exploitation du pouvoir de marché (cartels, discrimination et prix excessifs), consolidation du pouvoir de marché (pratiques diverses d'exclusion) et acquisition du pouvoir de marché (fusions horizontales, verticales et conglomerales). Une liste de lecture permet aux étudiants de se familiariser, avant chaque cours, avec les études doctrinales classiques d'économie du droit de la concurrence.

Institutions, mise en œuvre et procédure du droit européen de la concurrence

Le droit européen de la concurrence est une matière régie par des mécanismes institutionnels et procéduraux complexes, qui reposent sur l'intervention d'autorités administratives spécialisées

et de juridictions ordinaires, aux deux échelons nationaux et européens. Qui plus est, les modalités de leurs interventions, si elles diffèrent, sont aujourd’hui en pleine évolution: actions collectives, développement des solutions négociées (transactions et engagements), intervention par enquêtes sectorielles, arbitrage, etc. Aspirant à proposer une vue d’ensemble de la dimension institutionnelle et procédurale du droit de la concurrence, le cours (i) brosse à grands traits un panorama des organes chargés d’administrer les règles européennes de concurrence ; (ii) décrit les principales étapes des procédures administratives et juridictionnelles applicables (articles 81 et 82 TCE et contrôle des concentrations) et (iii) s’intéresse aux principes de mise en œuvre (détection, investigation, instruction, correction et sanction) du droit européen de la concurrence.



Nicolas PETIT est Chargé de cours à l’Université de Liège, Co-directeur de l’IEJE, Secrétaire Exécutif du Global Competition Law Centre (College of Europe, Bruges) et Special Counsel au sein du cabinet Howrey LLP. Titulaire des diplômes de docteur en sciences juridiques de l’Université de Liège, de LL.M. du Collège d’Europe, (Bruges) et de maîtrise en droit (Université Paris V), il est l’auteur d’une vingtaine de publications en droit et économie de la concurrence. Il est co-fondateur et animateur du premier blog de droit communautaire de la concurrence. (www.antitrusthotchpotch.com)

Patents

The purpose of this course is to provide an in-depth analysis of the European patent law system as well as a practical training in patent claim drafting and patent prior art search. In addition, various topical features of current patent law will be examined.

Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights in the EU and the WTO

The objective of this seminar is to provide an overview of the complex relationship between intellectual property (IP) rights and trade in goods and services at both the Community and the international levels. The course first places a particular emphasis placed on the TRIPs Agreement. It deals, in turn, with the thorny issue of the exhaustion of IP rights. Finally, it examines the developing relationship between the TRIPs Agreement and the Convention on Biological Diversity.



Geertrui VAN OVERWALLE is Professor at the Universities of Liège (ULg), Leuven (KUL) and Brussels (KUB). She is a member of the Centre for Intellectual Property Right of the KUL (www.law.kuleuven.be/cir). G. Van Overwalle graduated in law and received her Phd from the KUL. She has been a Visiting Professor at the University of Melbourne (Australia) and is a member of the Board of Appeal of the Community Plant Variety Office in Angers (France).

Droit européen des marques, dessins et modèles

Le cours propose un enseignement complet du droit des marques et du droit des dessins et modèles dans une perspective européenne. Il s'intéresse tout particulièrement aux directives d'harmonisation et aux règlements européens tels qu'interprétés par le Tribunal de première instance et la Cour de justice des Communautés européennes.



Jean-Jo EVRARD est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège et Chargé de cours à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille 2. Il est associé du Cabinet Nauta Dutilh à Bruxelles et également avocat au barreau de Paris.

« One of the reasons why I enrolled on the LL.M. in Competition and IP law was to improve my legal knowledge of foreign languages. The bilingual format of the LL.M programme offered me the opportunity to acquire a solid working level in both French and English, which will undeniably be an asset for my future professional development ». K. Matuszewska, Poland.

Selected questions of private international law in relation to intellectual property rights

The course is devoted to the study of recent issues pertaining to international aspects of intellectual property rights. Among the topics explored, cross border disputes relating to patents in a European context will receive substantial attention. Issues of applicable law will be studied in relation to the main intellectual property rights (copyright, patents, etc). During the first class meeting, a brief overview of the main principles and rules of private international law will be given as a refresher.



Patrick WAUTELET is Professor at the University of Liège and Of Counsel in the offices of Stibbe, Brussels. He holds a law degree and a Phd from the Katholieke Universiteit Leuven (KUL). P. Wautelet has been a research fellow of the University of Illinois and has been selected to be a member of Harvard Law School's visiting researcher programme (USA). He has been involved in the working sessions of the Hague Conference on Private International Law and is an active member of various international scientific associations. He also teaches private international law in Burundi and international business law at EDHEC (Lille-Nice).

Société de l'information

La société de l'information soulève de nombreux défis pour les droits de la propriété intellectuelle et de la concurrence. Les débats entourant la réforme en cours du cadre réglementaire des communications électroniques le démontrent bien. Après avoir tracé les grandes lignes de la réglementation communautaire récente applicable aux technologies de l'information et de la communication (TIC), le séminaire s'intéresse spécifiquement à la question du commerce électronique.



Rodolphe MUÑOZ est Maître de conférences à l'Université de Liège et à l'Institut d'Études Politiques de Lille. Il a auparavant travaillé pendant plus de deux ans au sein de la Commission européenne, et a été senior assistant au département d'études juridiques du Collège d'Europe (Bruges). Diplômé de l'Université de droit de Toulouse et de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, R. Muñoz rédige une thèse de doctorat sous la direction du Professeur Denys Simon.

The World Trade Organisation and Trade Remedies

This course provides an introduction to the rules and the practice of the World Trade Organisation. It intends to illustrate the main tensions arising in international trade relations and their resolution in international law. The first part of the course deals with the core principles of the international regulation of trade in goods and their exceptions. The second part of the course addresses the interface between domestic regulation and the above-mentioned core principles. The third part of the course covers trade remedies (anti-dumping and countervailing duties) and general safeguard measures and procedures. The fourth part of the course provides a brief overview of the multilateral rules pertaining to trade in services and the trade-related aspects of intellectual property rights. The final part of the course deals with the rules and procedures governing the settlement of disputes.



David LUFF is Lecturer at the university of Liège and Partner at Appleton Luff, Geneva and Brussels. In the context of his private practice, D. Luff has advised more than 14 governments on issues related to the World Trade Organization and regional trade agreements. He is also Director General of the management unit of TradeCom, a €50 million technical assistance programme which aims at promoting the integration of African, Caribbean and Pacific countries within the world trading system. He holds a Phd as well as a post graduate degree in international law from the Free University of Brussels (ULB). D. Luff also holds a Master in Public

Administration from the University of Syracuse, New York. David Luff has taught in various universities in India, China, Vietnam, Mozambique, Rwanda, Switzerland and Italy. He also trained civil servants from the European Commission, Kazakhstan, Ukraine, Uzbekistan, Bhoutan, Sri Lanka and West african countries on issues related to world trade.

«J'avais entendu parler du caractère interactif des cours donnés au Master en droit de la concurrence à l'Université de Liège. Je n'ai pas été déçu. Les professeurs, universitaires et praticiens de grande valeur, partagent avec les étudiants les connaissances les plus actuelles et la façon de les appliquer dans la pratique. Ils sollicitent leur participation aux cours et animent les discussions passionnées qui parfois en découlent. On se sent ainsi valorisé et encouragé à donner le meilleur de soi-même». C. Darcis, Belgium

Questions spéciales de droit européen de la concurrence

Ce cours a pour objet d'examiner quelques affaires marquantes du droit européen de la concurrence. Les affaires sélectionnées sont analysées dans leurs différents aspects: faits, procédure, analyse des pratiques en cause, remèdes, cohérence avec la jurisprudence antérieure et la théorie économique, etc. Une discussion interactive de ces différents aspects est engagée avec les étudiants.



Jean-François BELLIS est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège, Professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et associé fondateur du cabinet Van Bael & Bellis à Bruxelles et Genève. J.-F. Bellis est un spécialiste reconnu du droit de la concurrence et du droit du commerce international. Il a exercé les fonctions de référendaire auprès du Juge Lord Mckenzie Stuart à la Cour de Justice des Communautés européennes et a été membre d'un groupe spécial (panel) de l'OMC. J.-F. Bellis est diplômé de l'Université Libre de Bruxelles et de la Michigan Law School. Il est l'auteur de nombreuses publications en droit de la concurrence et droit du commerce international.



Jean-Yves ART est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège, Director of Competition Law (EMEA) au sein de l'entreprise Microsoft et Chargé de cours au Collège d'Europe depuis 1999. Il est diplômé en droit et en droit économique de l'Université de Liège et détient un diplôme d'études en droit international et économie internationale de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève. Auparavant référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes de 1989 à 1992 puis associé du cabinet Coudert Brothers, J.-Y. Art est un spécialiste reconnu du droit de la concurrence. Il a conseillé et représenté de nombreuses entreprises et institutions notamment dans le cadre de procédures de contrôle des concentrations et devant la Cour de justice et le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Food industry

This course focuses on three different topics linked to the field of intellectual property which are relevant to the food industry and is accordingly divided into three parts: the rule on novel foods, the protection of geographical indications and the use of genetically modified organisms.

Food law

Food law encompasses the areas of public and civil law that address the issue of food production, trade in food, marketing requirements - labelling - and risk management. This part of the course addresses general subjects of food law at both the global (WTO, Codex Alimentarius) and the EU levels (General Food Law). It lays down the conceptual framework for the discussion of the subsequent specific topics, i.e. the protection of geographical indications and the use of genetically modified foods.

Protection of geographical indications

The protection of geographical indications is a hot topic (think of possible conflicts with trademarks) and the rising concern for the development of rural and traditional products makes it increasingly popular. The European Union created a possibility for strong IP protection based on a unique system of registration of designations for agricultural products and foodstuffs, now also open to third countries. Other ways of protection, for example through collective trademarks, are also available. This part of the course focuses on the UE and national legal mechanisms through which geographical indications and appellations of origin can be protected, as well as the specific problems which arise in case-law from their protection.

Use of genetically modified organisms

Ever since the processes of wine-making and bread-baking were discovered, Biotechnology has been an intrinsic part of the food industry. However, with the mushrooming of new forms of biotechnology, in particular with the use of genetically modified organisms, important interrogations are now on the table (e.g., on the safety and wholesomeness of the derived foods). On the basis of the precautionary principle, pieces of legislation were adopted to address the safety concerns raised by these "Novel foods". Furthermore, additional regulations were passed to ensure traceability and labelling, which are crucial to ensure meaningful consumer choice. The proliferation of regulatory instruments generates today new compliance challenges for the stakeholders. This part of the course outlines the main legal issues raised by the use of genetically modified organisms in the food industry.



Bernd VAN DER MEULEN is Lecturer at the University of Liège, Professor of Law and Governance at Wageningen University and director of the European Institute for Food Law, an institute that promotes research and dissemination of information on food law. He is also President and co-founder of the Dutch Food Law Association (Nederlandse Vereniging voor Levensmiddelenrecht).



Patrick RÜDELSHEIM est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège et General Partner de PERSEUS, un bureau d'experts dans le domaine de la biosécurité et la réglementation. P. Rüdelsheim détient un doctorat en sciences et biologie de l'Université d'Anvers. Il est un spécialiste reconnu des nouvelles technologies dans le domaine agro-alimentaire et de l'approche législative basée sur le principe de précaution.



Eric DE GRYSE est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège, associé du cabinet Simont Braun, Bruxelles et collaborateur externe au Centre de recherche en propriété intellectuelle (CIR, K.U.Leuven-K.U.Brussel). Licencié en droit de la Katholieke Universiteit Leuven et titulaire d'un « Magister der Rechte » (LL.M.) de l'Université de Trèves (Allemagne), il est spécialisé en droits intellectuels. E. De Gryse est l'auteur de nombreuses publications en la matière et rédacteur de la Revue de Droit Commercial belge. Il est enfin membre de l'A.I.P.P.I (association internationale pour la protection de la propriété industrielle), de l'I.N.T.A (International Trademarks Association), où il prend notamment part aux travaux liés à la protection des indications géographiques, et secrétaire de l'EPLAW (European Patent Lawyers Association).

Industrie pharmaceutique

Interactif, ce séminaire aborde les différents modes de protection des médicaments (brevets, certificats complémentaires de protection, droit de protection des données d'enregistrement, droit des marques) au regard de la législation et la jurisprudence européenne la plus récente, tantôt sous l'angle des firmes innovantes, tantôt sous celui des fabricants de médicaments génériques ou des importateurs parallèles.

Olivier LEMAIRE est Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège et directeur au service juridique de GlaxoSmithKline Biologicals. Il était auparavant avocat spécialisé en droit pharmaceutique et en droit des brevets et membre du conseil d'administration de l'Association Belge de la Bioindustrie (BIO.BE). Il est l'auteur de nombreux articles spécialisés dans les domaines pharmaceutiques et biotechnologiques.

Droit des aides d'Etat

Le cours propose une étude approfondie du contrôle des aides d'Etat en droit européen de la concurrence (articles 87 et 88 CE) à partir du droit primaire, du droit dérivé (règlements et lignes directrices), et de la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes. Il comprend quatre parties. La première partie s'intéresse à la place des règles sur les aides d'Etat dans le système du traité CE et examine la réforme des aides d'Etat initiée par la Commission européenne en 2005. La deuxième partie analyse la notion d'aide d'Etat et les conditions de qualification d'une aide incompatible (article 87(1) TCE). La troisième partie porte sur la question des exemptions que la Commission peut accorder à l'interdiction de principe des aides d'Etat (article 87(3) TCE). Enfin, la quatrième partie est consacrée aux dispositions de procédure régissant les interventions de la Commission européenne et des juridictions nationales (article 88 TCE). Cette dernière partie est l'occasion d'évoquer plusieurs affaires illustrant le rôle du juge national en la matière et de discuter « l'étude sur l'application des aides d'Etat au niveau national », co-dirigée et co-rédigée par J. Derenne pour la Commission en 2005-2006.



Jacques DERENNE est

Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège, avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris et associé du cabinet Lovells. Spécialiste reconnu du droit des aides d'Etat, J. Derenne est également cofondateur du Global Competition Law Centre du Collège d'Europe et membre de

son Conseil scientifique. Il a été professeur invité de droit communautaire aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix en 2002-2003 et, depuis 2002, chargé du cours de droit de la concurrence au barreau de Bruxelles (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat). Il est diplômé de l'Université de Liège (1987) et du Collège d'Europe (1988).

General information

Conditions d'admission/ Admission requirements

Le Master complémentaire en droit européen de la concurrence et de la propriété intellectuelle est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de 2^{ème} cycle en droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent par la Commission d'admission.

The LL.M. in European competition and IP law is open to all applicants holding either a Bologna Master's degree or a degree that is deemed equivalent by the admission commission.

Prérequis/ Prerequisites

- bonne connaissance du droit européen ;
- bonne connaissance du français et de l'anglais. Possibilité de mise à niveau et perfectionnement. Voir: http://www.islv.ulg.ac.be/fr_lm.html
- good knowledge of European Law ;
- good working knowledge of French and English. Students willing to improve their English or French may attend language courses organized at University during the academic year. See: http://www.islv.ulg.ac.be/fr_lm.html

Formulaire d'admission/ Registration form

Le formulaire d'admission peut être téléchargé sur le site de l'Université de Liège/ The registration form can be downloaded directly from the University of Liège website:

- Pour les étudiants de l'Union européenne/ EU Students: http://www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2008-01/faue_droit_08_09.pdf

- Pour les étudiants hors Union européenne/ **Non-EU Students:**
http://www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2008-01/fahue_08_09.pdf

Logement et informations pratiques/ Housing and practical information

http://www.ulg.ac.be/cms/c_48530/logement

http://www.ulg.ac.be/cms/a_15749/cout-des-etudes-et-formalites-de-sejour

Droits d'inscription/ Fees

Les droits d'inscriptions s'élèvent à 811 €.

Tuition fees amount to € 811.

Renseignements complémentaires/ For further information

Toute demande d'information doit être adressée à/ **Requests for information shall be addressed to:**

Ms. C. SCHEVENELS-LANGEVIN
Institut d'Études Juridiques Européennes
Faculté de Droit – ULg
Boulevard du Rectorat, 3 Bât. B33 / Bte 9
Belgium
Email : caroline.langevin@ulg.ac.be
leje@ulg.ac.be